



Mercréd, 2 juillet 1902.

Le grand coup a été donné, et les affaires reprennent maintenant un cours plus tranquille. C'est un peu la vacance qui commence à se faire sentir, et le départ d'un grand nombre de familles en villégiature est une nouvelle cause de diminution dans le volume du commerce local. Toujours les vides se remplissent par la présence d'une affluence constante de visiteurs étrangers qui prolongent leur séjour dans nos hôtels et dans des pensions privées. La proportion de ces visiteurs paraît être plus considérable que les années passées, par le fait qu'ils trouvent chez nous la vie plus plaisante et plus confortable qu'autrefois. Quant à la question de savoir si la quantité relativement considérable des gens du dehors accourus à nos fêtes constitue, au point de vue purement commercial et financier, un avantage immédiat pour Québec, l'opinion des hommes d'affaires paraît être divisée. Les uns prétendent que la grande majorité de ces étrangers est simplement venue grever le budget ordinaire des familles de parents et d'amis où ils ont reçu l'hospitalité, ce qui est vrai, parce que les gens de la campagne en général n'ont pas encore pris la coutume de descendre à l'hôtel, et préfèrent la manière économique de s'entasser chez les connaissances. D'autres sont d'opinion qu'en somme les ventes ont été plus fortes; l'argent a circulé plus librement, et la classe commerciale a trouvé, par conséquent, un écoulement plus favorable pour ses produits de tous genres. Il y a certainement du pour et du contre, s'il s'agit de calculer les résultats matériels, mais l'effet moral produit par la réunion dans notre ville des éléments les plus remarquables de la population de langue française n'en est pas moins d'une importance capitale, dans ce sens que cette démonstration de vitalité commande une plus grande confiance en nous-mêmes et un plus grand respect des autres. Voilà le sentiment nettement formulé par notre élite commerciale, industrielle et financière.

Rien n'a été encore définitivement réglé quant à ce qui concerne le conflit entre les propriétaires de steamers et les débardeurs constitués en société. Comme nous l'avons indiqué la semaine dernière, l'expérience, faite dans des conditions équitables a démontré que le coût du chargement est actuellement plus élevé à Québec qu'à Montréal. A la suite de cette constatation la Chambre

de Commerce a adopté des résolutions à l'effet de demander aux autorités de protéger la liberté du travail dans le port de Québec. Le président de la société bienveillante des débardeurs de Québec a, de son côté, fait connaître que la société qu'il représente est bien décidée à n'opérer aucune réduction sur les gages de ses membres. Il ne nie point que la main d'œuvre coûte moins cher à Montréal, mais il soutient que, par suite d'une entente formelle intervenue, en 1896, entre les armateurs de Québec et les représentants des débardeurs, les propriétaires ou affréteurs de vaisseaux ont renoncé au droit de demander la diminution des salaires et la liberté du travail. Voici un passage de sa correspondance, qui est à méditer:

"L'ouvrier de bord de Québec suit l'exemple de son frère du Sud en conservant le travail pour les résidents et les citoyens; il ne désire point voir la ville envahie par des aventuriers—tramps,—etc., comme c'est le cas pour Montréal.

Ce n'est pas ainsi que nous comprenons la solidarité du travail et le respect mutuel des travailleurs. L'insulte est grave, croyons-nous, et de nature à mal servir les intérêts de ceux qui s'en servent à l'adresse de leurs frères d'une autre ville. De semblables arguments compromettent une cause et doivent être signalés à l'attention des hommes sérieux.

La fermeture des magasins durant les mois d'été est maintenant à peu près générale à Québec. Patrons et commis y trouvent leur avantage et la clientèle s'accommode fort bien de cet état de choses. Donc, tout le monde semble satisfait d'une réforme qui a été pourtant longue à s'accomplir et qui a donné lieu à des discussions parfois violentes.

Beaucoup de marchands ont résolu de se dispenser des timbres de commerce, qu'ils considèrent comme une imposition pour eux-mêmes en même temps qu'une tromperie pour le public acheteur. Un escompte de cinq pour cent en moyenne est donné à l'acheteur au comptant, et cela paraît satisfaisant en général la clientèle qui ne se laisse pas beurrer par le miroitement de quelques menus objets de fantaisie annoncés à grands renforts de réclame. Les gobeurs et les naïfs deviennent de moins en moins nombreux.

Dans notre région, l'apparence de la récolte est généralement bonne. Quelques cultivateurs se plaignent de l'abondance des pluies de mai et juin, mais il ne paraît pas y avoir eu de dégâts irréparables. Ce qui est certain, c'est que la récolte de foin sera excellente en qualité et en quantité, à moins d'accidents imprévus. Les patates sont en retard de huit à quinze jours, mais le rendement en sera bon. En somme, si les

terres basses et fortes ont un peu souffert, celles qui sont légères et élevées donneront ample compensation. C'est l'opinion généralement émise aujourd'hui.

Il commence à y avoir quelque amélioration dans la somme de travail fournie par les manufactures de chaussures.

Ce n'est pas encore la grande activité, mais l'animation est plus apparente que dans les deux derniers mois. Il y a encore, malheureusement, bien des heures et des journées perdues.

Prix des principaux articles du commerce d'épicerie et de provisions sur la place de Québec.

EPICERIES

Les sucres et les sirops subissent un léger changement.

Sucres:—Sucres jaunes, \$2.90 à \$3.35. Ex-ground, 5c; Granulé, \$3.65 à \$3.70; Paris Lump, 5-1-2c à 6c, Powdered, 6c à 6 3-4c.

Mélasses:—Barbade pure, tonne, 25c à 26c; Porto-Rico, 39c à 42c; Fajardos, 34c à 35c.

Beurre:—Frais, 14c; Marchand, 14c à 15c; Beurrerie, 21c.

Oeufs, 13 cents.

Conserves en boîtes:—Saumon, \$1.00 à \$1.60; Clover leaf, \$1.50; Homard, \$2.50 à \$2.70; Tomates, \$1.00; Blé-d'Inde, 85c à 90c; Pois, 90c.

Fruits secs:—Valence, 4 cts; Sultana, 10c à 13c; Californie, 8c à 10c; C. Cluster, \$2.40; Imp. Cabinet, \$2.50; Pruneaux de Californie, 7-1-2c à 9c; Imp. Russian, \$4.60.

Tabac canadien:—En feuilles, 8c à 10c; Walker wrappers, 15c; Kentucky, 12c; et le White Burleigh, 15c; Connecticut, 12c à 13c.

Planches à laver:—Favorites, \$1.70; Waverly, \$2.00; Imp. Globe, \$2.00; Water Witch, \$1.50; King, \$2.00; Victor, \$2.10.

Balais:—2 cordes, \$1.50 la doz.; 3 cordes, \$2.00; 4 cordes, \$3.00.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Farines:—Forte à levain, \$2.00; 2e à boulanger, \$1.90; Patent Hungarian, \$2.20; Patente, \$1.90; Roller, \$1.85; Fine \$1.50; Extra, \$1.65; Superfine, \$1.55; Bon-

Grains:—Blé Manitoba, \$1.00 à \$1.05; Colorado, \$1.00; Avoine, 58 cents; Province, 53c; Orge, par 48 lbs 80c; Orge à drèche 80c; Blé-d'Inde, à silos 88c; Sarrasin, 70 à 75c; Son, \$1.00; Pois, \$1.15.

Lard:—Short Cut, par 200 lbs, \$22.50 Clear fat, \$24.50; Clear Black, \$25.50; Saindoux pur, le seau, \$2.40; Composé, le seau \$1.90; Chaudière, \$1.75; Jambon, 12-1-2c à 13c; Bacon, 11c à 12c; Porc abattu, \$8.25.

Poisson:—Morue No 1, \$5.50; Saumon, No 1, \$14.00; No 2, \$13.00 à \$10.50; No 3, \$10.50; Hareng No 1, \$5.00; No 2, \$4.00.

Huiles:—Loup marin, 40c; Morue, 33c; Marsouin, 31c.